

Res 35369-35/4

OPPIDUM de Vieille-Toulouse



Légende :
 Mur d'enceinte
 Redan
 Périmètre de l'oppidum 3600^m
 Superficie..... id 38 hectares
 Altitude..... id 96^m

Élévation en F.



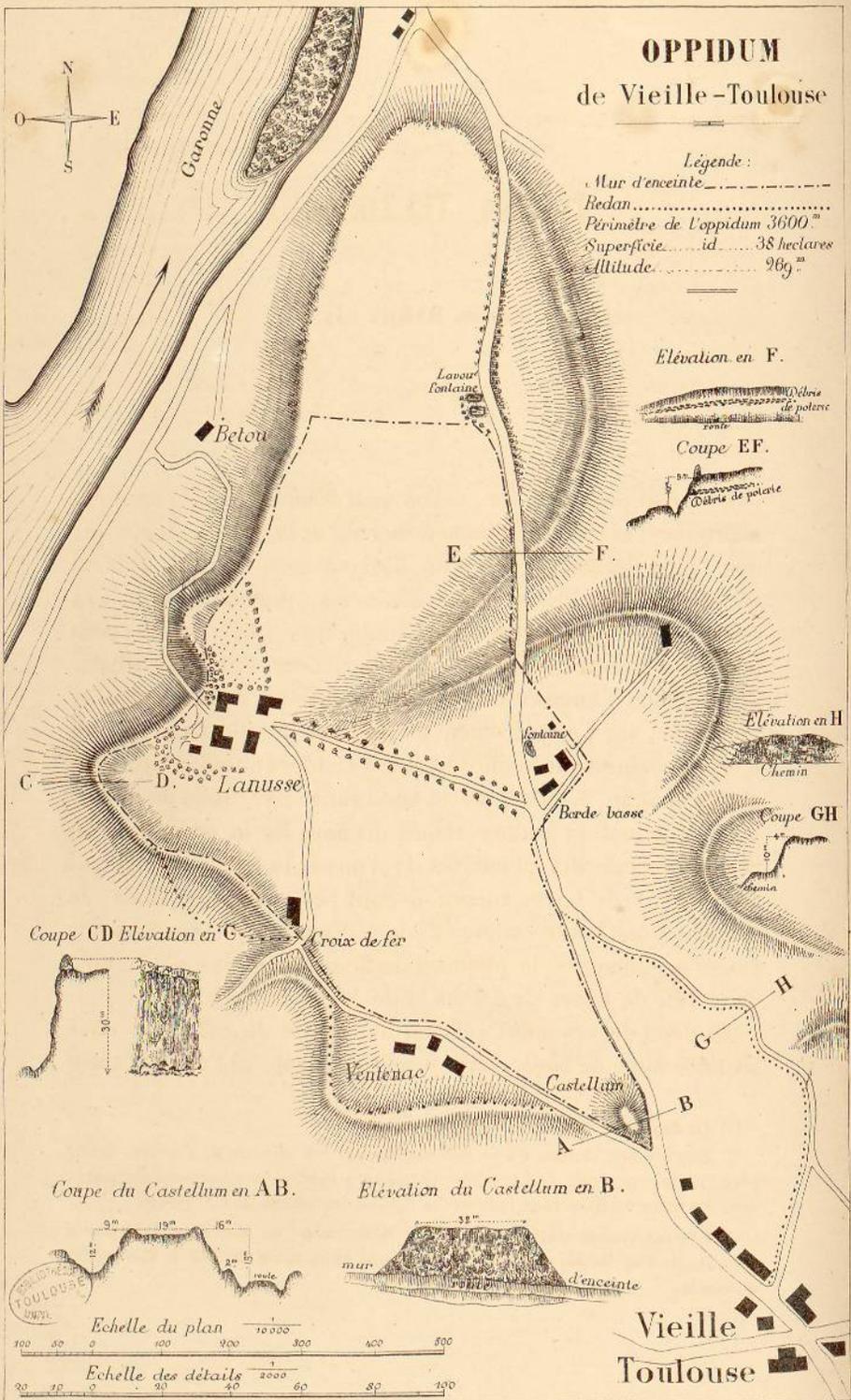
Coupe EF.



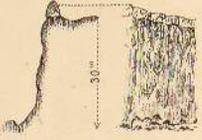
Élévation en H



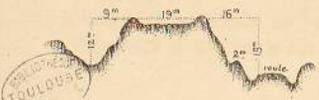
Coupe GH



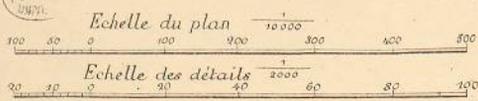
Coupe CD Élévation en C



Coupe du Castellum en AB.



Élévation du Castellum en B.



**Vieille
Toulouse**

TOLOSA TECTOSAGUM ,

Par M. BARRY (1).

Il ne faut point oublier, si l'on veut se faire une idée approximativement exacte des commencements de la ville de Toulouse, que l'on a désigné et que l'on désigne encore, sous ce nom séculaire, deux localités bien distinctes, quoique rapprochées l'une de l'autre. De ces deux Toulouses, qui remonteraient toutes les deux à des époques très-anciennes, l'une était située, dès le temps d'Auguste ou de Tibère, au bord de la Garonne et en plaine, sur l'emplacement occupé par la ville actuelle, qui n'est autre chose que la ville romaine étendue et transformée d'époque en époque. L'autre, assise aussi sur la rive droite du fleuve, mais en amont et à une certaine distance de la première (on compte plus de dix kilomètres de l'une à l'autre), couronnait de ses murs de terre, encore debout sur quelques points, le sommet d'une haute colline (2) dont l'éperon s'affaisse en ravins étagés au-dessus de la plaine et du fleuve semé jusqu'à l'entrée de la ville de bancs de grèves et de longues îles boisées.

En dépit de ces noms officiels de *cité* et de *ville* dont nous sommes forcé de nous servir provisoirement, ni l'une ni l'autre

(1) Lu dans les séances des 3 et 17 juillet 1873.

M. Barry donne lecture d'une dissertation sur les origines de *Toulouse* écrite pour l'*Histoire générale de Languedoc* et qui sera insérée, avec ses compléments, dans les notes du livre II de la nouvelle édition que publie M. Ed. Privat.

(2) Elle est connue dans le pays sous le nom roman de Puech ou Pech-David (en français Puy-David) et mesure à ses points culminants de 239 à 253 mètres d'altitude.



de ces deux Toulouses ne devait ressembler en rien aux villes élégantes et monumentales dont les Romains allaient enseigner l'usage aux populations barbares de notre Occident. Nous en trouverions la preuve, si le fait avait besoin d'être prouvé, dans le témoignage souvent négligé ou mal compris du géographe Posidonius, qui avait voyagé en Gaule près d'un siècle avant notre ère et qui décrit, avec une remarquable exactitude, le pays jusqu'alors inconnu qui séparait l'Océan de la Méditerranée. Mais il est impossible de douter, en présence de faits positifs aussi, recueillis sur les lieux depuis deux ou trois siècles et assez mal appréciés le plus souvent, qu'elles n'aient été habitées l'une et l'autre à une époque fort antérieure au même temps et même au siècle d'Auguste. Quant au nom qu'elles auraient porté à cette époque reculée, il nous suffira de rappeler que celle de la colline injustement oubliée par les Bénédictins, était déjà connue dès le treizième siècle de notre ère sous le nom de Vieille-Toulouse (*Vetus Tolosa*, en roman *Bielho Toulouse*) (1), que porte encore un village de vingt-cinq à trente feux, dont les maisons, alignées sur une seule rue, couronnent tristement le haut de la colline, sans atteindre, à l'ouest, l'éperon et les hautes falaises dont le fleuve bat les pieds.

L'historien Catel, qui avait visité bien de fois le *Côteau du Puy-David*, à l'époque où il écrivait ses *mémoires de l'histoire du Languedoc* (avant 1626), y avait cherché vainement les vestiges « de grands monuments, les uns debout, les autres en ruines, » que prétendent y avoir vus le chroniqueur Nicolas Bertrandi et les annalistes du seizième siècle qui écrivaient l'histoire à la façon des romans de chevalerie, encore à la mode de leur temps. Le seul monument qui arrête aujourd'hui le regard sur ces croupes argileuses, déboisées et cultivées depuis des siècles, est une haute butte, de forme elliptique, connue dans le pays sous le nom presque latin de Castéra et sur laquelle on a émis

(1) Le fait nous est attesté par des lettres patentes de Philippe le Hardi, datées de l'année 1279, où le village de *Vetus Tolosa* est opposé à celui de *Blagnacum* situé, lui, en aval de la ville et sur l'autre rive de la Garonne. « *A villa de Blagnaco et de Mata usque ad Veterem Tolosam, quæ est supra Tolosam.* » (LAFAILLE, *Annales de la ville de Toulouse*, t. 2, 2^e partie, Preuves n. 1.)

depuis deux siècles bien des hypothèses (1). Elle est bâtie tout entière de terre rapportée et couronnée au sommet d'un parapet éboulé en partie, d'où le regard embrasse un horizon immense, du côté de la plaine surtout.

Mais le sol du versant qu'elle domine est en revanche jonché de débris et surtout de poteries antiques que l'on trouve rarement en aussi grand nombre sur un espace aussi considérable (douze ou quinze hectares environ). Les tessons d'amphore à long col et à longues anses, qui servaient en Italie à contenir ou à charrier l'huile et le vin, y sont tellement serrés sur quelques points, qu'ils arrêtaient parfois le soc de la charrue à l'époque des labours et qu'ils servent depuis des siècles à *ferrer* les chemins d'exploitation qui traversent en divers sens le domaine. Dans l'intérieur du grand mur de terre qui paraît avoir circonscrit jadis tout le sommet de la colline jusqu'au bord de l'eau, ces débris de poteries communes se trouvaient souvent mêlés à des scories de métaux usuels ou précieux, à des ustensiles d'un usage domestique, car les armes proprement dites (celles de silex surtout) y sont relativement rares, à des bijoux de bronze ou d'argent, à des pierres gravées, cornalines ou agates, qui semblaient indiquer cette fois des habitudes et une civilisation plus avancées. Ces débris d'un nouveau genre paraissent se multiplier sur la croupe principale du versant, formée par une sorte de plate-forme rectangulaire (elle est connue à Vieille-Toulouse sous le nom de l'esplanade, *la planho*) qui s'encadre entre le chemin du village et les grands ravins dont nous avons parlé. Les monnaies antiques de bronze et d'argent y sont tellement nombreuses que les ouvriers, en abordant cette partie du domaine, ne recevaient plus d'autre salaire que leurs trouvailles de la journée, dont le propriétaire leur faisait traditionnellement l'abandon. On s'explique, en présence de ces découvertes persistantes, grossies à l'occasion par l'imagination populaire, les rêveries des annalistes du

(1) Il nous suffira de remarquer, pour le moment, qu'elle a trente mètres de hauteur à son extrémité septentrionale où le sol du versant s'affaisse d'une manière très-marquée. Elle mesure à son couronnement quarante-quatre mètres de longueur sur vingt-deux de largeur.

seizième siècle, qui plaçaient sur « la montaignette du Puy-David » une ville populeuse et florissante entourée de grands murs et de hautes tours, sans lesquels on ne comprenait guère une grande ville au moyen-âge (1). Antoine Noguier, qui écrivait trente ou quarante après le vieux Bertrandi, est encore plus explicite que lui à cet égard. Il énumère avec la complaisance et la précision de nos *guides de voyage* ce que nous appellerions aujourd'hui les monuments publics de cette ville effacée qui avait, quatre ou cinq cents ans avant Rome, son *Parlement* à quelque distance de son *Capitole* et ses *Ecoles*, déjà florissantes (2), fondées, en même temps que la ville, par le roi Tholus, un des contemporains de la prophétesse Déborah (3).

(1) « *Ea Tholose urbs (sic) alto in loco iacta atque tutissimis menibus et altissimis turribus communita, unde non ab re ab omnibus vetusta Tholosa vocitatur... Que (signa) vetuste Tholose urbis magnificentiam atque maximam pompam indicant.* » BERTRANDI, l. I. f° II.

(2) L'assiette des écoles étoit en un lieu éminent de Piédauid, en la rue appelée de la Cavalerie et Bourgeoisie, demeure des chevaliers nobles et aisés de la ville... celle part où le chemin fait sa descente à la rivière de Garonne, à l'endroit du bout du grand ramier des molins du Château Narbonois., » ANTOINE NOGUIER, *Hist. Tolosaine*, in-4°, p. 47).

(3) « Cette situation et fondation fut faite, comme dit l'archevêque de Tolède, du temps de Delbore, femme de Lapidoch. » (Idem. l. I. p. 4.) — Nous nous contenterons de rappeler à propos de ces rêveries historiques qui paraissent remonter comme point de départ à un moine franciscain du quinzième siècle, Frère Etienne de Ganno (Voir sa chronique ms. en tête du livre blanc de l'hôtel de ville), qu'elles sont restées populaires à Toulouse longtemps après l'époque où la critique en avait fait justice ailleurs, et qu'on en trouve le reflet plus ou moins marqué dans des travaux de date relativement récente, comme les mémoires de M. de Montégut sur lesquels nous reviendrons plus loin avec quelque détail. — Dans une dissertation postérieure en date aux travaux dont nous venons de parler, le P. Sermet, membre aussi de l'Académie de Toulouse, est fort tenté de croire, en dépit de Catel et de Lafaille, auxquels il oppose une prétendue inscription du roi Tholus, écrite en latin cinq ou six siècles avant Rome, « que Toulouse a pu être fondée au temps de cette prophétesse. Pourquoi serait-on surpris d'une époque aussi reculée ? Rome ne l'a-t-elle pas été l'an du monde 3251, c'est-à-dire 523 ans après la victoire de Déborah ? Si donc nous réussissons à prouver que Toulouse a pu ou même dû l'être cinq siècles avant la capitale de l'univers, qu'aura-t-on à nous objecter ? »

I.

Le premier qui ait eu l'idée de soumettre « à un examen raisonné » ces précieuses épaves, longtemps perdues pour la science, était un pauvre prêtre de campagne étranger jusqu'alors aux travaux d'érudition et dont le nom serait oublié aujourd'hui s'il ne s'était trouvé mêlé, presque par hasard, aux querelles que soulève et que soulève encore la question des origines de Toulouse. Il s'appelait de son nom l'abbé Audibert et était né en 1719 ou 1720. car on ne sait pas même d'une manière précise la date de sa naissance. Avant d'être attaché à l'église de Verfeil, où l'histoire perd ses traces (c'est probablement là qu'il sera mort, en 1770, âgé de quarante-neuf ou cinquante ans), il avait été pendant plusieurs années vicaire de la modeste paroisse de Vieille-Toulouse, qu'il ne connaissait jusqu'alors que par ouï-dire, et dont le sol, jonché de débris antiques, paraît l'avoir vivement frappé dès les premiers jours.

Le propriétaire du domaine dont dépendait anciennement le village de Vieille-Toulouse, était à cette époque un homme bienveillant et instruit, capable de s'intéresser à autre chose qu'aux innovations et aux perfectionnements agricoles dont les propriétaires de son temps étaient déjà préoccupés. Non content d'ouvrir sa maison à son nouveau vicaire et de l'accueillir dans son intimité, il s'était associé, jusqu'à un certain point, à ses recherches en mettant à sa disposition tout ce que son père et lui avaient recueilli de faits ou de renseignements intéressants sur une localité qu'il connaissait mieux que personne. Il le soutenait de son crédit en même temps que de ses conseils dans cette tâche difficile pour un débutant, et ce fut en grande partie sur les instances de « cet honnête et vertueux citoyen » que le nouvel historien de Vieille-Toulouse se décida à rédiger l'ensemble d'idées et de vues nouvelles que lui avaient suggérées ces quelques années d'étude.

Son livre publié en 1764 (trente-quatre ans après le premier volume des Bénédictins), sous le titre modeste de *Dissertation sur les origines de Toulouse*, est le premier, à notre connaissance, où l'on ait essayé sérieusement de contrôler et de compléter à l'aide de l'archéologie, dont il avait entrevu toute la portée, les témoignages tour à tour vagues ou insuffisants des écrivains anciens. Quoique ses études classiques eussent été négligées et que son savoir laissât à désirer sur bien des points, il avait à un plus haut degré que la plupart de ses devanciers (sans en excepter les Bénédictins eux-mêmes), ce que nous appellerions aujourd'hui l'esprit ou le sens critique, ce don heureux et rare de discerner le vrai du faux et la réalité de l'apparence. Au milieu des détails secondaires ou insignifiants qui encombrant le sol de toute question un peu ardue, il distinguait, avec une sûreté de coup-d'œil quelquefois remarquable, le trait important, le fil conducteur et lumineux, qu'il ne s'agit plus que de dégager et de suivre pour arriver avec lui à la vérité. On comprend, d'après ce que nous venons de dire, comment l'abbé Audibert s'était passionné, un peu brusquement peut-être, pour des études tombées déjà dans une sorte de discrédit et auxquelles il savait rendre un air de chaleur et de vie, grâce à un talent naturel aussi d'exposition et de discussion, mêlé parfois d'un peu de subtilité théologique. Mais ce n'était point sans péril, même à cette époque, que l'on touchait à ces questions d'origine regardées par beaucoup de gens comme tranchées une fois pour toutes et interdites à la discussion sinon à l'examen. Les hardiesses de l'abbé Audibert, spéciales et circonscrites comme la question qui les avait provoquées, ne lui attirèrent pas les persécutions, parties de haut, qui avaient atteint cinquante ans auparavant le célèbre mémoire de Fréret sur les *Origines de la monarchie française* (1), mais on entrevoit

(1) On sait qu'il fut enfermé à la Bastille en vertu d'une lettre de cachet, dont les considérants seraient curieux à connaître, et qu'il n'en sortit qu'au bout de six ou sept mois, bronillé pour toute sa vie avec les grands problèmes de notre histoire nationale, dont la solution se trouva ainsi ajournée de près d'un siècle. (Voyez AUGUSTIN THIERRY, *Considérations sur l'Histoire de France*, en tête des récits Mérovingiens, t. 1^{er}, pages 40 à 43).

à plus d'un indice que son livre avait été froidement accueilli dans le monde officiel de la ville où il froissait de plus d'un côté des préjugés et des idées reçues.

Parmi les débris de toute espèce que la pioche ou la charrue exhumaient chaque automne et chaque printemps du sol privilégié de sa paroisse, l'abbé Audibert avait été surtout frappé des monnaies de bronze ou d'argent que l'on y trouve en nombre énorme, à l'intérieur surtout du petit plateau dont nous avons parlé. Il ne s'était pas contenté de les recueillir pendant plusieurs années avec la passion naïve et un peu crédule de l'amateur proprement dit ; il avait essayé d'en tirer parti en les étudiant par lui-même autant que le lui permettaient le peu de livres et de science dont il pouvait disposer, en s'adressant, quand ces ressources lui manquaient, aux hommes qui passaient de son temps pour les meilleurs juges en pareille matière. C'est ainsi que nous le trouvons dès les premières pages de son livre en correspondance avec le célèbre abbé Barthélemi, alors conservateur des médailles du cabinet du roi, l'un des hommes de son temps qui ont fait le plus pour donner à la numismatique la précision et l'autorité d'une véritable science, capable d'éclairer à son tour les ténèbres ou les pénombres de l'histoire proprement dite.

En interrogeant avec une patience et une sagacité quelquefois remarquables les légendes ou les types de ces monnaies qui permettaient à leur tour d'en déterminer l'âge et la provenance, il avait reconnu bientôt que les monnaies romaines étaient infiniment moins nombreuses ici que dans la plupart des stations antiques de la Narbonaise, où elles forment presque partout la série dominante. Les seules de ces monnaies que l'on y rencontre en grand nombre et d'une manière suivie étaient les deniers ou les quinaires d'argent de la série consulaire qui finit, comme on le sait, avec l'ère républicaine de Rome. Celles de l'époque impériale appartenaient pour la plupart aux règnes d'Auguste et de Tibère ; elles devenaient rares à partir de celui de Claude (41-54) et s'arrêtaient presque complètement avec celui de Néron, en l'an 68 de notre ère. Mais on y trouvait en revanche une énorme quantité de monnaies barbares ou semi-barbares,

antérieures à l'époque romaine comme on le croyait alors et appartenant à tous les peuples connus de l'ancien monde, depuis les villes grecques des Bouches-du-Rhône et les villes ibériennes ou phéniciennes de la péninsule hispanique, jusqu'aux populations inconnues en partie de la Gaule centrale (la Lugdunaise depuis) et de la Gaule du nord, dont on y retrouvait les monnaies mêlées à celles de l'Aquitaine et de la Narbonnaise. C'était donc à une époque antérieure à l'histoire proprement dite que remontait la prospérité de cette ville oubliée qui ne pouvait avoir été qu'une grande ville marchande, s'il fallait en juger par ce *farrago* de monnaies d'époque et de provenance diverses. Il y avait même toute raison de croire, en prenant au pied de la lettre ces inductions numismatiques, sur lesquelles repose en grande partie le système de l'abbé Audibert, qu'elle s'était dépeuplée ou éteinte dès les premiers temps et sous les premiers règnes de l'Empire, à l'époque précisément où paraît avoir été fondée la Toulouse romaine, où l'on ne trouvait plus cette fois que des monnaies impériales postérieures à toutes celles que nous venons d'énumérer. L'abbé Audibert en était venu à croire pour sa part que les deux faits étaient corrélatifs et que la ville de la plaine devait sa prospérité sinon sa fondation à la population de la colline qui aurait abandonné le nid d'aigle où elle était née pour venir jouir au bord du fleuve des avantages d'une situation heureuse et des douceurs de la paix que Rome assurait à ses vaincus en échange de leur orageuse indépendance.

Si la ville qui couronnait la colline de Puy-David était réellement antérieure à celle de la plaine où tout paraissait d'hier, depuis les monnaies jusqu'aux monuments, il devenait difficile de voir autre chose dans cette cité disparue que la *Tolosa* des Tectosages, dont l'existence, attestée par des témoignages positifs, remontait au moins au sixième siècle avant notre ère. Egaré par un esprit de patriotisme mal placé, comme l'avaient été les annalistes romanciers, dont il ne faisait au fond que reprendre la thèse abandonnée, en l'étayant d'arguments et de faits *positifs*, il se la représentait sous les traits d'une ville somptueuse dont les places publiques, les portiques et les

temples, s'entassaient tant bien que mal sur les croupes étroites de la *montaignette*, entourés extérieurement de lacs, d'étangs ou de marais sacrés que la tradition ne séparait point de l'antique *Tolosa*. Le disparition de cette cité populeuse, si tant est qu'elle ait complètement disparu, comme on l'affirmait un peu à la légère, s'expliquerait comme celle de Troie, dont on labourait le sol dès le temps d'Ovide,

..... *Iam seges est, ubi Troia fuit...*
(OVID. *Epistul. Heroides; Penelop.* 1, v. 53.)

par quelqu'un de ces désastres rapides qui paraissent avoir frappé depuis bien d'autres villes, en Occident comme en Orient. Mais il avait peine à admettre pour sa part qu'une cité aussi florissante eût été fondée par un peuple « complètement étranger au commerce et aux arts » comme l'étaient à cette époque « les Gaulois, nos ancêtres. »

Parmi les peuples civilisés de l'ancien monde dont il avait retrouvé les traces à Vieille-Toulouse, les plus célèbres étaient incontestablement les Phéniciens et les Grecs, représentés ici par les Phocéens de Massalia. Les Phéniciens, qui couvraient de leurs comptoirs les îles et les côtes de la Péninsule ibérique, y avaient évidemment commercé, puisque c'est à eux qu'appartiennent de curieuses monnaies de bronze, portant d'un côté l'image du *Cabire* vu de face, et de l'autre une légende phénicienne en deux lignes, assez difficile à expliquer, comme le remarquait déjà l'abbé Barthélemi. Mais ces monnaies étrangères y sont moins nombreuses, et surtout moins variées, soit comme métal, soit comme module, que celles des Massaliotes, dont les oboles d'argent paraissent avoir servi de type aux petites monnaies barbares, connues dans le pays sous le nom de *sarrasines*. L'abbé Audibert avait cru remarquer de plus qu'on les y trouvait d'ordinaire enfouies à une plus grande profondeur, et il concluait de tout cela (sans donner à ces conjectures l'autorité des faits *positifs* sur lesquels il les appuyait) que cette première Toulouse avait été habitée, sinon colonisée, par les Massaliotes quatre ou cinq cents ans avant notre ère. A défaut de témoignages historiques proprement dits, il en trou-

vait la preuve dans les traces plus ou moins marquées que la civilisation grecque paraissait avoir laissées dans les habitudes et dans les croyances du pays, dont l'idiome roman était lui-même en partie grec d'origine, comme on le croyait aux deux derniers siècles. Strabon, qui décrit si bien le sud de la Gaule, n'était-il pas frappé, comme les Massaliotes avaient du l'être longtemps avant lui, de l'excellente position commerciale que leur offrait la colline escarpée de Vieille-Toulouse, assise comme elle l'est au centre de l'isthme qui sépare les deux mers, sur les bords d'un grand fleuve qui menait à l'Océan ? Le nom de la ville que l'on avait cru longtemps indigène et celtique d'origine n'était lui-même qu'un nom grec, emprunté probablement au verbe *θολώω*, *θολόειν*, être sale ou fangeux : (participe *θολόων*, *θολούσα*, *θολούσα*.), épithète qui ne conviendrait que trop à la capitale des Tectosages, une des villes les plus boueuses de France pendant l'hiver et quelquefois pendant l'été (1).

II.

Si nous avons le temps d'examiner d'un peu près la théorie de l'abbé Audibert et de discuter un à un les faits plus ou moins positifs qui lui servaient de base, il nous serait facile de prouver que les monnaies massaliottes, si communes à Vieille-Toulouse, comme il le dit avec raison, y sont presque toujours de date récente, et que les plus anciennes, à en juger par leur fabrication, ne remonteraient guère au-delà du second siècle avant notre ère. On pourrait même ajouter, sans crainte d'être démenti, dans l'état actuel de la science, qu'elles y sont beaucoup moins nombreuses, toute proportion gardée, que les monnaies indigènes (gauloises ou gallo-grecques) auxquelles on

(1) « Le nom de Toulouse, que l'on orthographioit mieux autrefois qu'aujourd'hui (l'on écrivoit Tholose et Thoulouse), est le participe féminin et présent de *θολώω* (*cœno inquinare*), qui est *θολούσα* et *θολούσα*... *θολούσα πόλις*, ville sale, bourbeuse. » (AUDIBERT, l. I, p. 51.)

les trouve mêlées. Nous songeons surtout, en écrivant ceci, aux petites monnaies d'argent que les numismatistes contemporains attribuent unanimement aux Volkes Tectosages, et que l'on ne trouve nulle part aussi variées de type et aussi fractionnées qu'elles le sont ici, comme subdivisions monétaires.

Autour de ce noyau tout indigène et tout barbare, comme on le voit, se groupent, il est vrai, un grand nombre de monnaies, de provenance et d'âge très-divers, dont le rapprochement semblait indiquer une industrie ou un commerce étendus, exercés par une population considérable en apparence. Mais ces monnaies, dont on s'exagérait l'ancienneté au temps de l'abbé Audibert, étaient loin d'avoir le sens et la valeur historique qu'il leur attribue, puisqu'on les retrouve moins nombreuses, il est vrai, mais tout aussi variées, dans la plupart des stations antiques de la Narbonnaise, où elles s'expliqueraient, comme ici, par l'espèce d'autonomie que les *civitates* de la Province paraissent avoir conservée sous la domination romaine, jusqu'au temps de César et d'Auguste. En laissant à ces diverses villes le droit de monnayage que plusieurs d'entre elles pratiquaient avant la conquête, les Romains avaient été forcés, comme conséquence, d'accorder à leurs monnaies, anciennes ou modernes, le droit de circulation sur tous les marchés de la province où elles avaient *cours légal*, comme nous le dirions aujourd'hui, concurremment avec les monnaies romaines des derniers temps de la République, et même avec celles de localités étrangères à la Gaule, comme les villes ibériennes ou phéniciennes de l'Espagne du sud. Il en aurait été de cette Gaule à demi barbare des premiers temps de la conquête comme de la Gaule féodale du XI^e et du XII^e siècle de notre ère, où les paiements se stipulaient et s'exécutaient au gré des parties, tantôt en monnaies du Béarn ou du Languedoc (les raimondins), tantôt en deniers d'argent de Melgueil ou de Cahors que l'on retrouve aujourd'hui sur tous les points de la Gaule méridionale, à une grande distance quelquefois des ateliers où ces monnaies locales avaient été frappées.

Quant aux Massaliotes, dont l'histoire se trouverait ainsi bizarrement mêlée à celle des Volkes Tectosages, il est à peine

besoin de rappeler que la chaîne de leurs comptoirs ne dépassait point, du côté de l'ouest (dans la Gaule proprement dite), la ville et le port déjà celtiques de Narbonne, et qu'il ne leur est jamais arrivé de s'éloigner, pour les fonder, des côtes de la mer, qui était leur véritable domaine. En supposant, contre toute vraisemblance, qu'ils se soient départis cette fois de ces principes de prudence pour aller fonder une colonie à cent lieues de leur ville et de leur Rhône, au centre de l'isthme si longtemps inconnu (voyez plus loin) qui sépare les deux mers, comprendrait-on qu'un événement aussi considérable soit resté complètement oublié chez les Massaliotes eux-mêmes, qui devaient connaître le nombre et les noms de leurs colonies, puisque c'était d'eux, suivant toute apparence, que les tenaient les géographes grecs ou romains qui nous en ont conservé la liste?

A quelle époque se placerait, d'ailleurs, chronologiquement parlant, cette mystérieuse fondation qui échappe aux inductions de la logique comme aux investigations de l'histoire? Reculée, comme le voudrait l'abbé Audibert, jusqu'au v^e ou au vi^e siècle avant notre ère, elle serait, à peu de chose près, contemporaine de la fondation de Massalia, et par conséquent antérieure d'un ou deux siècles (nous le savons aujourd'hui) à l'établissement des peuples de race volke dans la Gaule du sud. Abaissée jusqu'au troisième, elle coïnciderait avec l'âge héroïque des Tectosages eux-mêmes, et ce serait au moment où les bandes gauloises, grossies de leurs contingents, allaient inonder l'Italie et la Grèce, qu'ils auraient permis aux Grecs de Massalia, dont tous les Barbares étaient défiants et jaloux, de venir fonder au cœur de leur pays un comptoir et une ville murée, qui auraient dominé de là le riche territoire dont une de leurs tribus avait pris possession et le grand fleuve qui en découpait les plaines! Est-il admissible enfin, quoi qu'en dise l'abbé Audibert, que cette ville grecque ou gréco-barbare, encore florissante sous César et sous Auguste, plus de cinquante ans après Posidonius, qui n'en dit pas un mot (voyez plus loin), ait disparu de la colline qu'elle couronnait, sans y laisser d'autre souvenir et d'autres vestiges d'elle-même que ces prétendus restes d'habitudes, de croyances et d'idiome helléniques, qui

ne supportent ni les uns ni les autres l'examen éclairé de la critique ? L'histoire, dont l'abbé Audibert se prévaut quand elle le sert, pour l'écartier dès qu'elle le gêne, nous montre vers le même temps de grandes villes celtiques transformées, comme celle de *Tolosa*, sous l'influence créatrice de la conquête romaine, et descendant comme elle des hauteurs sur lesquelles elles étaient nées. Mais on n'en voit aucune abandonner complètement son berceau pour aller s'asseoir tout entière au bord du fleuve, à deux lieues de son point de départ, dans des conditions d'habitation et de vie toutes nouvelles. Transformée en citadelle par suite de ces révolutions (*arx*, *oppidum* au sens romain du mot), la ville haute conservait, avec ses murailles reconstruites à la romaine, son organisation municipale, son *forum* et ses temples, si elle en avait. Elle restait, géographiquement et administrativement parlant, le véritable centre de la *Civitas* telle que la concevaient les Romains (voir plus haut *pass.*), et ce sera le plus souvent sur l'emplacement ou sur les assises de ce grand temple que viendra s'asseoir, après l'ère des persécutions, la cathédrale ou l'église mère de la *cité*, attachée toujours à la ville haute, dont le *bourg* est resté longtemps une dépendance.

Ce qui reste certain en tout état de cause, et ce qu'il nous suffira de constater en terminant, c'est que les anciens, dont l'opinion a bien son importance en pareille matière, diffèrent complètement d'avis sur ce point avec l'abbé Audibert, comme avec la plupart de nos historiens modernes, et que tous s'accordaient à regarder la première Toulouse (car rien n'indique non plus qu'ils en aient jamais reconnu et distingué deux) comme une ville franchement barbare d'origine, fondée et habitée par les Volkes Tectosages, dont le nom est resté attaché au sien jusqu'au temps de Plin et de Ptolémée. Le philosophe Posidonius, qui écrivait plus d'un siècle avant notre ère, et dont le témoignage prend ici une importance exceptionnelle, puisqu'il est probablement le premier des Grecs qui ait visité et décrit en témoin oculaire le pays où elle est située, est encore plus explicite à cet égard que les géographes dont nous venons de parler. Il ressort en effet de son témoignage, sur lequel nous

reviendrons plus loin , que cette *ville* (?) des Volkes était déjà de son temps le chef-lieu ou la métropole d'un vaste territoire, délimité probablement par les Romains à la suite de la conquête, et auquel elle avait eu l'honneur d'imposer son nom (*Tolosani*, *Tolosates* à *Tolosa*), comme le faisaient les grands centres de population dans les circonscriptions nouvellement créées. Mais il reste à savoir ce qu'étaient, avant la conquête, ces villes gauloises que la civilisation romaine allait transformer plus ou moins rapidement, et si elles avaient, même extérieurement, quelques traits de ressemblance avec ces villes aux grands murs dont étaient fiers les peuples civilisés de la Grèce et de l'Italie, à l'inverse des populations barbares de l'Occident, qui ne parlaient qu'avec aversion de ces *prisons murées*, comme les appellent encore les Germains du temps de Tacite.

Celles que César désigne dans ses Commentaires sous le nom générique d'*oppida* (*oppidum*, *oppidi*, au singulier), aussi mal compris longtemps que celui de *civitas*, n'étaient, le plus souvent, que des lieux de sûreté où se réfugiaient, en cas d'invasion ennemie, les populations du voisinage, et qu'elles abandonnaient pour retourner chez elles quand le péril paraissait s'éloigner, c'est-à-dire, en d'autres termes, que la plupart de ces places de refuge n'avaient point encore de population fixe, et par conséquent pas de constructions ou d'habitations permanentes. Les émigrants que la crainte y amenait de cantons ou de villages plus ou moins éloignés, y vivaient pendant l'été avec leurs familles, sous des tentes de toile ou dans des *gourbis* de ramée, à demi enfoncés dans le sol, autour desquels paissaient au piquet ou en liberté les bêtes de somme (*iumenta*) et les troupeaux, (*armenta*, *pecudes*) de chaque village; car les populations restaient distinctes, autant que possible, même dans la confusion de ces émigrations momentanées. Pendant l'hiver, où le froid devient souvent vif sur ces hauts lieux battus de tous les vents, ils se bâtissaient à la hâte des cabanes construites de troncs d'arbres ou de baliveaux, calfeutrées à l'intérieur de terre battue ou revêtues de nattes de paille, en manière de tentures. A *Genabum* (Orléans), où César était entré sans résistance après la défaite de la grande armée de Ver-

cingétorix , et où deux de ses légions , la quatorzième et la sixième , passèrent une partie de l'hiver à surveiller les projets et les mouvements des Carnutes, il n'avait rien trouvé de mieux, nous dit un de ses lieutenants , que d'établir une partie de ses légionnaires dans ces maisons de bois et de terre battue. Les autres avaient dressé et aligné leurs tentes « dans la partie de l'*oppidum* qui n'était pas bâtie », en les recouvrant, à cause du froid , d'une épaisse toiture de chaume ou de roseaux.

III.

Comme la plupart de ces lieux de refuge si bien décrits par César, qui en avait assiégé et forcé plusieurs en personne, l'*oppidum* de Vieille-Toulouse était situé au sommet d'une haute colline, dont les croupes escarpées s'élèvent à plus de 450 mètres au-dessus de la plaine et du fleuve qu'elles dominant (1). Couvert du côté du couchant par les falaises abruptes qui forment de ce côté la berge de la rivière, comme il l'était du côté du Sud par la crête de la colline bordée ici de ravins et de vallons escarpés, au-dessus desquels elle surplombe ; il n'était réellement accessible que du côté du Nord, où le sol s'abaisse par une série d'ondulations et de paliers étagés, dont le plus considérable est l'espèce de plateau transversal connu dans le pays sous le nom roman de la *planho* (la plaine, l'esplanade). Du côté de l'Orient, où, s'ouvrait, selon toute apparence, la principale entrée de l'*oppidum*, ses hauteurs se confondaient avec les croupes culminantes de la colline, dont il n'était séparé par aucune ligne de démarcation naturelle, car on ne trouve point trace ici de ces étranglements latéraux ou de ces ressauts de terrain plus ou moins marqués qui isolaient

(1) Elle n'a pas moins de 239 mètres d'altitude, sur le plateau qui en forme le couronnement, et de 253 mètres à la crête. La *Croix de fer*, le point culminant du système de hauteurs, atteint jusqu'à 269 mètres.

ailleurs l'*oppidum* de la chaîne de collines dont il forme d'ordinaire l'éperon ou le promontoire. Mais il suffisait, dans ce cas, de quelques ouvrages d'art bien entendus ou bien disposés, comme nous le dirions aujourd'hui, pour mettre la place à l'abri d'une attaque, et César avait déjà remarqué avec quelle habileté les ingénieurs gaulois, charpentiers ou maçons de leur métier, savaient varier sur ces points menacés leurs moyens de défense, tantôt en exhaussant ou en doublant, s'il le fallait, la muraille qui formait l'enceinte extérieure de l'*oppidum*, tantôt en l'étayant elle-même de quelque ouvrage détaché, supérieur à la muraille et destiné à la soutenir si ses défenseurs venaient à faiblir.

Ce mur d'enceinte, sur lequel s'arrête involontairement l'attention quand on étudie les *oppida* gaulois, car il formait partout la grande ligne et la base de leur système de défense, a disparu ici sur la plus grande partie de son parcours, ce qui explique, pour le dire en passant, comment il avait été à peine remarqué jusqu'aujourd'hui par ceux mêmes qui ont étudié avec le plus de soin le sol antique de Vieille-Toulouse. Nous ne l'avons retrouvé debout et intact, à quelques éboulements près, que du côté de l'Orient, où il borde de hauts talus la route du village qui longeait extérieurement l'enceinte de l'*oppidum*, aux dépens duquel elle s'est rectifiée ou élargie à plusieurs reprises. Au Nord et à l'Ouest, où le temps, les pluies et la charrue en ont eu presque raison, les grandes lignes de ses courtines ne sont plus marquées que par des ressauts de terrains qui en représentent aujourd'hui les escarpes émoussées, et par la composition de ses éboulements, dont la terre noirâtre et friable, mêlée aux débris de poterie plus ou moins nombreux, n'a plus rien de commun avec le sous sol géologique (argilo-sableux) qui lui sert de base. Mais il en reste assez pour nous permettre d'affirmer, dès à présent, qu'il était composé, comme toutes les murailles gauloises, de talus superposés, soutenus extérieurement par un revêtement de pierre sèche ou de brique qui devait s'arrêter, s'il existait réellement, à une faible hauteur au-dessus du sol, car nous en avons vainement cherché les assises ou les débris sur tous les points de l'enceinte que nous

avons explorée avec beaucoup de soin (1). Au bord de la route où cette *chaussée*, comme l'appelle César (*agger*, *agger muri*), atteint encore trois ou quatre mètres d'élévation verticale, ses remblais sont remplis depuis la base jusqu'au sommet de tessons de poterie, mêlés d'ossements d'animaux, d'ustensiles et de monnaies antiques, dont la présence à douze ou quinze pieds de profondeur, embarrassait très-sérieusement l'abbé Audibert. Disséminées le plus souvent et comme noyées dans le terreau du remblai, avec lequel elles ont été visiblement transportées, ces poteries s'accumulent sur quelques points de l'*agger*, en assises horizontales dont les lignes bariolées, suivant la nature de leurs débris, découpent à diverses hauteurs le fond sombre des terrassements. A la base du mur, un double cordon de briques énormes, que nous avons atteint et déchaussé sur plusieurs points, à l'aide de tranchées pratiquées verticalement de distance en distance, servait de point d'appui au talus du remblai et en avait probablement marqué sur le terrain le tracé et la limite extérieure que les travailleurs n'avaient plus qu'à combler en exhausant de couche en couche le sol de rapport dont il était formé.

Quant à la direction et à l'étendue de ce grand mur, il nous a été facile de reconnaître, ces principes une fois posés, qu'il embrassait dans sa vaste enceinte tout le système des hauteurs qui forment le couronnement de la colline, et qu'il les circonscrivait, comme le font d'ordinaire les murs gaulois, en suivant les ondulations et les mouvements du sol accidenté

(1) Nous n'y avons point non plus trouvé trace à l'intérieur de cet ingénieux système de charpente, formé de poutres entre-croisées (le *murus Gallicus* de César), dont le mode d'agencement a été si bien expliqué par M. Castagné de Cahors, qui a poussé l'obligeance jusqu'à venir étudier avec moi l'*oppidum* des *Tolosates* et dont l'expérience et les conseils m'ont été bien utiles dans ces études spéciales à peu près nouvelles pour moi. (Voir dans le Mém. imprimé de M. Castagné, sur l'*oppidum* de Murcens Cahors, 1868, 1 à 16 pages du texte avec 8 planches in-f^o et subsidiairement le mémoire manuscrit du même auteur sur les *oppida* de Murcens et d'*Uxellodunum*, couronné, en 1870, par l'Académie de Toulouse). — Le plan géométrique qui accompagne cette partie de notre travail a été dressé sur ses instructions par M. Lacroix, conducteur des ponts-et-chaussées, que je tiens à remercier aussi du soin et de l'intelligence qu'il a apportés à cette opération, délicate sur plus d'un point.

qui lui servait de base. A partir de la route où nous venons de voir ses talus s'affaisser à la hauteur d'un petit ruisseau qui trace encore de ce côté la limite de la paroisse, il se repliait à angle droit et courait transversalement de l'Est à l'Ouest, en couvrant de ses courtines le plateau qui formait comme le centre ou la place d'armes de l'*oppidum*. Il devait être flanqué, sur ce point, d'un fossé, dans lequel nous avons retrouvé ses éboulements, toujours reconnaissables au mélange de terreau noirâtre et de poteries brisées qui lui servaient de charpente (1).

Du côté de la rivière où la place n'avait point paru suffisamment défendue par les hauts ravins qui la bordent, il suivait, en s'élevant avec eux, la crête de leurs escarpements, où nous avons retrouvé sur plusieurs points ses assises et ses débris à un ou deux mètres en contre-bas de leur crête actuelle, ce qui prouve que le profil et l'aspect de ces falaises n'a pas notablement changé depuis l'époque où l'*oppidum* a été construit. Après les avoir suivis et couronnés dans toute leur étendue, il redescendait vers la rivière par une série d'éboulements et de ressauts tourmentés qui succèdent ici aux falaises à pic et qui avaient dû attirer l'attention des ingénieurs sur ce point découvert, facilement abordable au moyen de barques ou de radeaux (2).

Dans la partie supérieure de l'*oppidum*, le fil conducteur qui nous avait servi de guide jusqu'ici s'est brisé plus d'une fois entre nos mains. Nous n'avons plus retrouvé trace, au-delà du cirque bouleversé dont nous venons de parler, de ces constructions affaissées et de ces éboulements noirâtres mêlés de poteries antiques (3), qui représentaient pour nous ce que César

(1) Un fossé de drainage, que l'on aperçoit au-dessous d'un pli de terrain assez marqué, à quelques pas des deux lavoirs qui bordent le chemin, représenterait assez exactement la *fossa*, dont le *vallum* était ici flanqué. Il aurait alors servi d'émissaire à une fontaine qui sourdait dans cette partie de l'*oppidum*, et dont l'eau alimente encore les deux lavoirs dont nous venons de parler.

(2) Nous y avons constaté, dans une de nos dernières visites, l'existence de deux retranchements distincts et superposés, taillés l'un et l'autre dans les gradins du vaste cirque que forment de ce côté les éboulements ou les affaissements du terrain.

(3) La terre qui a servi à opérer les remblais dont nous parlons ici paraît provenir de la partie occidentale de la *planho*, dont la superficie aurait été nivelé

appelle, d'un mot très-juste, la chaussée ou la levée du mur (*agger muri*). Etendu jusqu'à la crête de la colline, qui en aurait tracé la limite de l'Est à l'Ouest, l'*oppidum* des Tolosates, prenait, il est vrai, des proportions considérables, supérieures à celles de la plupart des *oppida* reconnus ou étudiés dans ces derniers temps (1). Mais il ne faut point oublier que la nation à laquelle il appartenait avait été longtemps une des plus puissantes de la Gaule méridionale et qu'il était situé lui-même à l'entrée de vastes plaines, où les *oppida* sont toujours rares, à quelques pas d'une ville naissante, dont la population se développait rapidement depuis la conquête. N'était-ce point, d'ailleurs, au niveau de cette crête, dont elle semble surveiller les abords, que s'élevait la butte transversale du Castéra, dont le mode de construction rappelle exactement celui des hauts talus qui bordent à l'Orient le chemin du village (2)? Située, comme elle l'est toujours, au point vulnérable de la place, à peu de distance d'une de ses portes, qu'elle surveillait aussi, elle servait à la fois de point d'appui aux deux levées qui formaient de ce côté la chemise de la place, comme le di-

intentionnellement pour en faire la place d'armes de l'*oppidum*, et les déblais, transportés de là sur les divers points de l'enceinte où nous les retrouvons aujourd'hui. On voit encore parfaitement du haut du *Castéra* comment l'intumescence du plateau a été transportée, non point sous forme de rempart, mais en masse continue et nivelée, jusqu'au bord de la route où l'abbé Audibert était surpris de retrouver des monnaies et des poteries « enterrées à plus de dix pieds de profondeur. » (*Dissert.*), p. 36.)

(1) Surtout si l'on y rattache les ouvrages avancés. Réduit à son mur d'enceinte, qui atteint 3.600 mètres de développement, il aurait encore une superficie de 38 à 40 hectares, deux fois supérieure, par conséquent, à celle de l'*oppidum* de Luzech, récemment découvert chez les Cadurques par M. Castagné, avec lequel nous l'avons visité l'automne dernier. Celui de Murcens (*Muricineti*), qui atteint jusqu'à 150 hectares, n'avait que 2,220 mètres de murs, avec poutres entre-croisées et revêtement de pierres sèches. Sur les autres points, il n'était défendu que par les escarpements du plateau ou par des remblais de terre rapportée, mêlés de pierres et de débris, comme ceux du célèbre *oppidum* d'*Uxellodunum*.

(2) Avec cette différence seulement que la terre dont elle est formée est tout argileuse cette fois, et qu'elle provient, suivant toute apparence, des environs de la Borde-Basse, où existait, à l'époque romaine, une des plus importantes *figulinae* qui couronnaient le plateau.

raient nos ingénieurs actuels (1). C'est d'elle que part la partie de l'enceinte qui court rejoindre, à l'Ouest, les promontoires et les hautes falaises des bords de la Garonne, comme c'était sur elle que s'appuyait, à l'Est, la rampe de talus et de remblais qui surplombent au-dessus de la route; et en étudiant de plus près la configuration du sol, régularisée plutôt que transformée par ces grands travaux, nous nous sommes convaincus que le mur de l'*oppidum* se confondait réellement avec la crête de la colline, dont il suivait, de l'Est à l'Ouest, les escarpements tourmentés, embrassant ainsi dans son vaste périmètre le château de Vieille-Toulouse (Lanusse), qui paraît avoir succédé à quelque *villa* gallo-romaine, et la petite fontaine qui sourd à quelques pas du château, du côté du Sud-Est.

Telle qu'elle est aujourd'hui, cette partie de l'enceinte nous a paru rappeler de très-près, comme mode de construction, celle qui borde encore le chemin du village, au-dessus et au-dessous de la Borde-Basse. Elle est composée presque partout d'une couche de remblai plus ou moins épaisse, superposée à des talus de grès miocène, taillés aussi de main d'homme, sous un angle de 30 à 40°. Les talus suivent, en les accusant, les ondulations des ravins qui s'affaissent, à l'Ouest, vers le lit de la Garonne, et qui forment, de ce côté, la véritable défense de la place. Les remblais, dont la terre argileuse rappelle celle des hauteurs du plateau, sont mêlés aussi de débris de poterie, beaucoup moins nombreux et moins variés, il est vrai, que dans la partie orientale de l'enceinte. Ils ne paraissent point avoir été revêtus, même à la base, d'un parement de pierre ou de brique (2), auquel il faut proba-

(1) Cette éminence, que M. Castagné croit, comme nous, d'origine gauloise, « constitue, à son sens, un des ouvrages les plus remarquables de cet *oppidum* qu'elle commande presque tout entier. C'était incontestablement là que se trouvait placée, sinon l'unique, du moins la principale porte de l'enceinte. » (Lettre du 3 mai 1873). Elle a, d'après nos mesures, 32 mètres de longueur au sommet, sur une largeur de 19 mètres, avec une hauteur variable de 12 mètres d'un côté, de 15 mètres de l'autre, et était couronnée d'un parapet continu, encore reconnaissable aujourd'hui.

(2) Construit ainsi de simples terrassements, sans revêtement d'aucune espèce, et sans entre-croisement de poutres à l'intérieur, l'*oppidum des Tolosates* se rat-

blement renoncer ici, et n'ont pas mieux conservé trace du parapet qui devait les couronner (1), à moins qu'il n'ait été remplacé comme il l'était assez souvent, par une rangée de palissades, derrière laquelle s'abritaient les défenseurs, ou par des quartiers de rochers (2) que l'on faisait rouler sur l'ennemi en cas d'escalade, le seul péril sérieux que l'on eût à redouter de ce côté.

Mais il n'est plus possible de douter ici que cette première ligne de défense n'ait été flanquée sur certains points d'ouvrages avancés, analogues souvent à ceux de nos fortifications polygonales, et destinés comme eux à enlever à l'ennemi, en les reliant à sa place, tous les accidents de terrain dont il aurait pu tirer parti contre elle (3). C'est ainsi, qu'à partir du hameau de Ventenac, nous nous sommes trouvés en présence d'un mur anguleux élevé ou plutôt taillé de main d'homme (4), pour couvrir une sorte de promontoire qui se détache des flancs du plateau, à un ou deux mètres au-dessous de la ligne de faite, et qui offrait aux assiégeants une place d'armes toute préparée. Plus loin, il se relie à d'autres talus du même genre destinés aussi à mettre à l'abri d'un coup de main les croupes inférieures des deux promontoires qui forment à l'Ouest la limite de

tacherait plutôt à celui d'*Uxellodunum* qu'à ceux de Murcens et de Luzech, où M. Castagné retrouve, avec raison, tous les caractères du *murus Gallicus* de César.

(1) Il est resté très-bien marqué au sommet de la butte du Castéra et même au bord de la grande falaise du Sud-Ouest, dont le mur de grès tombe presque à pic, d'une hauteur de 30 mètres au moins, sur les alluvions de la rivière.

(2) ... *tum magni ponderis saxa et praeacutas trabes in muro conlocabant* (CAES. I. 2, c. 20.) Ces quartiers de rochers, aussi rares à Vieille-Toulouse qu'à Toulouse même, pouvaient être ici remplacés avantageusement par les galets ou les cailloux roulés que charrie la Garonne, et dont ses grèves sont formées en grande partie.

(3) Ces travaux de défense extérieure, que nous avons reconnus ou entrevus sur d'autres points de la zone fortifiée, sont surtout marqués à l'intérieur du grand ravin du Sud-Ouest, dont les principaux gradins paraissent avoir reçu chacun leur système de défense, tracé ici par un demi-cercle de lignes concaves, au lieu d'être convexes, comme elles le sont au pied des deux promontoires.

(4) Il a été remanié à des époques toutes récentes pour élargir la route qui mène à la Croix de fer en le contournant du côté du Sud.

l'oppidum. Du côté du Castéra, le point vulnérable de la place, comme nous l'avons déjà remarqué, ces ouvrages avancés, en s'étendant par degrés et en se raccordant les uns aux autres, avaient fini par faire de cette butte artificielle une véritable citadelle au sens moderne du mot; car elle a, comme les nôtres, son système de défense à elle, ses glacis découverts et ses approches en pente douce, défendus à leur tour par une ligne de retranchements continus, qui s'étendait, comme l'indique notre plan, depuis le chemin de la côte dont elle se détache au-dessus de la Borde-Basse, jusqu'au-delà du village qui se trouvait compris ainsi, moins une ou deux maisons toutes modernes, dans l'enceinte extérieure de *l'oppidum*. L'altitude de ces terrassements, exécutés aussi de main d'homme, car nous y avons retrouvé à diverses hauteurs des tessons de tuiles et d'amphores, atteint sur certains points jusqu'à neuf ou dix mètres, et descend rarement au-dessous de trois ou quatre. Ici, comme ailleurs, ils ont donné naissance à un chemin de ronde tracé en partie par ces tranchées latérales, et dont s'emparaient à leur tour les *possesseurs* du voisinage, pour mettre en communication ou en culture les terres excellentes dont *l'oppidum* était entouré.

(A continuer.)



*Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions
et Belles Lettres de Toulouse.*